

*Développement régional—Loi*

Pour vous parler sans détours, je dois dire qu'à mon avis le gouvernement fédéral ne devrait pas considérer que la prospérité ou l'infortune d'une localité quelconque en Saskatchewan, au Manitoba ou en Alberta est sa responsabilité première. Bien entendu, il pourrait y avoir des crises ou des sinistres auquel cas le gouvernement fédéral serait appelé à jouer son rôle.

Je crois qu'en essayant d'intervenir au niveau local, en se chargeant du développement des collectivités, le gouvernement fédéral, par l'entremise du MEER, veut tant faire qu'il ne peut rien mener à bien et ne se concentre pas suffisamment sur l'expansion régionale.

Je ne veux pas dire que le MEER ne devrait pas s'occuper du tout d'une province comme l'Ontario, par exemple. Je reconnais que le nord de l'Ontario est une région assez grande qui, sur bien des plans, pose un problème d'expansion régionale. Dans les Prairies, la région qui couvre la moitié nord et s'étend jusqu'en Colombie-Britannique, constitue un cas semblable. Elle peut poser un problème. Je reconnais que le ministère de l'Expansion économique régionale devrait envisager de promouvoir l'expansion régionale dans ces régions, mais ne pas s'occuper du développement uniforme à l'intérieur de ces régions, ce qui relève bien plus de la compétence des provinces en cause.

Si le gouvernement du Canada adopte cette attitude, les programmes et les méthodes qu'il appliquera dans les provinces atlantiques et dans l'est du Québec risqueront d'être bien différents de ceux qu'il appliquera dans le nord de l'Ontario et dans l'Ouest du Canada. Cette approche pourrait être très différente, et le gouvernement s'y montrerait beaucoup plus efficace et risquerait moins que les organismes et ministères fédéraux engagés se noient dans les détails au point de n'obtenir aucun résultat concret stimulant véritablement l'économie régionale.

Tant d'années après la création du MEER, il faut avouer qu'il n'y a pas encore de programme de développement d'ensemble de la région de l'Atlantique. Le comité consultatif des provinces de l'Atlantique qui a succédé au Conseil de développement de la région de l'Atlantique, sous la présidence de M. Smith, a répété à maintes reprises, il y a quelques années, qu'il fallait que le gouvernement fédéral et les quatre provinces s'entendent sur un programme d'ensemble. Ils n'y sont jamais parvenus. Je ne sais si c'est par manque de motivation ou parce que personne n'a encore pu élaborer un programme réalisable. Quelle qu'en soit la raison, aucun programme n'a été proposé ou adopté pour cette région, bien que certains accords aient été conclus entre le gouvernement fédéral et les provinces concernant certaines régions des provinces. Le développement de toute l'Île-du-Prince-Édouard est prévu aux termes d'un programme convenu entre la province et le gouvernement du Canada, mais c'est bien peu de chose en regard de la planification économique nécessaire au développement des provinces maritimes ou de la région de l'Atlantique.

Allons-nous entamer une nouvelle période de cinq ans, en ce qui concerne le MEER, en nous laissant aller, comme nous l'avons fait jusqu'ici, au lieu d'agir à l'égard des provinces de l'Atlantique? Loin de moi la pensée de suggérer que les habitants des provinces de l'Atlantique ne sont pas sensibles à l'effort fourni ou à l'argent dépensé par le

reste du Canada pour tenter de mettre fin aux problèmes économiques enracinés depuis si longtemps et si profondément dans cette région.

● (1510)

Je voudrais savoir si le gouvernement va entrer dans cette nouvelle période de cinq ans avec le même laisser-aller que ces dernières années, en se contentant d'improviser et en se montrant manifestement incapable de s'attaquer en bloc aux problèmes de la région de l'Atlantique. J'ai peur que ce soit précisément le cas, et qu'en se perpétuant, cette situation jette le discrédit sur toute la notion de lutte contre les disparités économiques régionales dans des régions comme les provinces de l'Atlantique. Je crains que le reste des Canadiens ne deviennent de plus en plus mécontents d'avoir à payer l'addition. Je déclare donc à mes collègues de la Chambre cet après-midi qu'il ne sert pas à grand-chose de se contenter de prolonger de cinq ans les subventions du ministère de l'Expansion économique régionale.

Les ministériels et tous les autres députés doivent dénoncer les carences de cette mesure. Il faut qu'ils cessent de rêver d'un type uniforme de lutte économique dans tout le Canada. Il faut que nous nous plaçons dans une optique régionale au lieu de croire que nous devons assurer un développement égal dans toutes les localités de toutes les régions du Canada, et en particulier dans des zones comme les provinces de l'Atlantique.

Nous devons prendre conscience de la nécessité d'une stratégie cohérente pour obtenir des résultats, au lieu du genre d'improvisation que nous connaissons, qui a été payante dans certains secteurs, mais qui, je dois le dire, a fort peu contribué à atténuer les disparités économiques entre ces régions et d'autres régions du Canada.

Monsieur l'Orateur, j'ai sans aucun doute l'intention d'appuyer le bill. J'appuierai le renouvellement du mandat du ministère de l'Expansion économique régionale, mais j'affirme, puisque l'on renouvelle le mandat de ce ministère pour cinq ans, que le moment est venu pour le gouvernement de repenser les modalités d'application du programme de ce ministère, d'en repenser l'optique, et d'admettre que ce ministère n'a pas réussi pour l'instant à mettre en place un programme de développement régional satisfaisant dans tout le Canada. Il faut que le gouvernement admette que cela est une nécessité. Il serait dramatique que les députés s'imaginent faire leur devoir cet après-midi en se contentant de prolonger le mandat du ministère de l'Expansion économique régionale sans se rendre compte qu'il n'a obtenu que des résultats fort modestes en dépit des énormes crédits et de toute la bonne volonté qui y ont été consacrés.

Si les députés veulent remplir leurs obligations envers les Canadiens en général et ceux qui vivent dans les régions défavorisées, ils devraient à mon avis assumer leurs responsabilités et relever le défi que pose une lutte vraiment efficace contre les disparités régionales. Il faut coordonner les activités, ce que le MEER en soi ne fait pas. Il faut s'attaquer aux problèmes avec détermination et logique au moyen de mesures souples qui peuvent s'adapter à l'ensemble du pays.